

Les paysans-horlogers et leurs héritiers sur grand écran

Le nouveau documentaire du réalisateur genevois Claude Schauli fait la part belle aux artisans et aux créateurs. Il a été tourné principalement au Locle, à La Chaux-de-Fonds et dans les Franches-Montagnes.

PAR DANIEL DROZ

«J'ai trouvé qu'il est très beau. Ça reflète bien la réalité de la petite sous-traitance, des

petits ateliers. C'est joli de mettre ça en lumière», confie Yvan Jeanneret. Celui-ci est fondateur de JBH, société spécialisée dans la décoration et l'anglage de mouvements horlogers haut de gamme, installée à La Chaux-de-Fonds.

«Ce n'est jamais évident de se voir. Le film est très bien. Claude Schauli est quelqu'un d'adorable. Il a fait un beau travail, surtout de montage», renchérit Rachel Monard, peintre miniaturiste indépendante au Locle.

Il et elle sont deux des protagonistes du documentaire du réalisateur genevois. «Les héritiers des paysans-horlogers» a été dévoilé lundi 23 septembre en avant-première au Noirmont.

Très rarement traité

«Ce sujet, très rarement traité dans un documentaire filmé, nous permet d'aller à la rencontre d'artisans talentueux et discrets, tout en découvrant l'histoire du développement horloger dans notre pays», confie Claude Schauli.

Les grandes marques horlogères sont absentes. Claude Schauli s'est vite fait à l'idée que leurs portes resteraient fermées à ses caméras.

Il a construit son film autour de deux personnes. Georges Cattin, ancien boîtier du Noirmont, tient le rôle d'«historien» dans la narration.

Fondateur en 2006 de la marque Rudis Sylva, l'ancien nom



L'atelier de JBH à La Chaux-de-Fonds, un sous-traitant en pleine nature. En médaillon: Jacky Epitoux (à gauche) et Georges Cattin. DR

du village des Bois, Jacky Epitoux est le guide. Nous le suivons dans les ateliers de ses fournisseurs, notamment dans les Franches-Montagnes et à La Chaux-de-Fonds.

«Je suis content d'avoir fait ce choix. Je ne le regrette pas», commente le réalisateur.

Pour le Genevois, ce tournage a aussi été un apprentissage. «J'ignorais tout de l'horlogerie. Je suis issu d'une famille très simple. Mon père avait une Tissot. Il n'osait pas

la porter. Il la mettait dans un tiroir de peur de se la faire voler. Pour moi, c'était un objet de luxe.»

Et de poursuivre: «J'ai découvert un monde d'une richesse culturelle extraordinaire. Je suis satisfait d'avoir pris pour cadre les Franches-Montagnes, l'Ajoie, Le Locle, La Chaux-de-Fonds. Il y a une unité.»

Entrepreneur séduit

«Mettre en exergue les gens, leur savoir-faire et leurs com-

pétences plutôt que les marques m'a séduit», relève pour sa part Jacky Epitoux.

«Ce film éclaire très bien, avec de magnifiques plans, leur talent», se réjouit-il. «Ce sont toutes sortes de métiers d'art que nous ne voyons pas quand nous regardons le produit fini.» Une montre, dans le cas de Rudis Sylva, de très haut de gamme.

Dire qui fait quoi

Jacky Epitoux met d'ailleurs

en lumière les artisans à chaque occasion. «Dans mes dossiers de presse, je leur consacre chaque fois un chapitre pour dire qui a fait quoi. Je travaille avec les gens d'ici. Ils savent que ce n'est pas au profit d'une marque qui veut faire de l'argent. Ce n'est pas mon intention, bien qu'il faille quand même vivre.»

Le documentaire évoque aussi la conservation et la restauration de pièces anciennes au

Musée d'horlogerie du château des Monts au Locle. Un chapitre est consacré à l'urbanisme horloger de La Chaux-de-Fonds.

Un film tourné chez Longines à Saint-Imier en 1914 et une réalisation de Henry Brandt de 1964 sur un des derniers paysans-horlogers complètent le tout.

«Aux Bois, les derniers paysans-horlogers ont disparu dans les années 1960 et sont partis en usine. Ils ont gardé leur toit mais ont cédé leurs terres. La fin des paysans-horlogers, c'est l'industrialisation du produit», rappelle Jacky Epitoux.

La tradition se poursuit

L'horloger Yvan Jeanneret se sent «un petit peu» leur héritier. «Comme je le dis dans le film, mes grands-parents étaient paysans et travaillaient aussi en usine en dehors des heures de ferme. La tradition se poursuit.»

Ce n'est pas vraiment le cas pour la peintre miniaturiste Rachel Monard. «Je suis plutôt dans le domaine artistique. Ça avait du sens pour Claude Schauli de faire quelque chose en parallèle du Musée d'horlogerie du Locle. Je retouche de temps en temps de vieilles pièces.»

«Les héritiers des paysans-horlogers», au Casino au Locle, dimanche 6 octobre à 14h; Scala à La Chaux-de-Fonds, dimanche 13 octobre à 10h; Apollo à Neuchâtel, dimanche 13 octobre à 12h15. Tous les lieux de projection sur lesheritiersdespaysanshorlogers-lefilm.ch

Un nouveau médicament contre la bronchiolite

Le traitement préventif contre l'infection des voies respiratoires sera disponible dès la mi-octobre dans le canton de Neuchâtel.

Un nouveau traitement contre la bronchiolite sera disponible dès la mi-octobre dans le canton de Neuchâtel.

Il s'agit d'un médicament préventif autorisé par Swissmedic en décembre 2023, qui offrira aux bébés une protection efficace pour traverser l'hiver.

Agir de manière préventive s'avère crucial, car la bronchiolite aiguë – une infection virale des voies respiratoires – peut être très dangereuse pour les enfants, en particulier pour les

nourrissons de moins de 3 mois. En effet, chaque année en Suisse, on dénombre environ 3000 hospitalisations d'enfants de moins de 12 mois.

C'est pourquoi les autorités sanitaires neuchâteloises et la Société neuchâteloise de pédiatrie recommandent ce traitement, qui permet une réduction de 80% de bronchiolites graves et offre une protection pendant au moins cinq mois.

Pour les bébés qui naîtront entre octobre 2024 et mars 2025,

le médicament sera proposé directement à la maternité du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNE).

Les nourrissons nés entre avril et septembre 2024, pour leur part, pourront bénéficier du traitement chez leur pédiatre. Les experts le recommandent également pour les enfants de moins de 2 ans souffrant d'une maladie chronique. **AFO**

Plus d'informations sur www.ne.ch/bronchiolite.



Les frais du médicament contre la bronchiolite sont remboursés par l'assurance obligatoire des soins. KEYSTONE

LES MESURES DE PRÉVENTION SELON LE MÉDECIN CANTONAL

- Se laver les mains avant et après tout contact avec un nourrisson ou utiliser une solution hydroalcoolique.
- Porter soi-même un masque en cas de rhume, de toux ou de fièvre.
- Si des membres de la fratrie présentent des symptômes d'infection virale, les tenir dans la mesure du possible à l'écart du nourrisson durant la phase aiguë de l'infection.
- Limiter les visites au cercle des adultes proches et non malades si l'enfant est âgé de moins de 3 mois.
- Éviter si possible les réunions de famille et la fréquentation de lieux publics.